OEA/Ser.W

 CIDI/doc.297/20 rev.1

 15 octobre 2020

 Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

(2019-2020)

(Approuvée à sa séance tenue le 15 octobre 2020)

TABLE DES MATIÈRES

 Page

1. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI 1
2. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES 3
3. RÉUNIONS ORDINAIRES MENSUELLES DU CIDI ET

 RÉUNIONS CONJOINTES AVEC LE CONSEIL PERMANENT 3

1. RÉUNIONS SECTORIELLES ET SPÉCIALISÉES DU CIDI I 10
2. ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CIDI 11
3. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF POUR LE DÉVELOPPEMENT

INTÉGRÉ (SEDI) (2019-2020) 20

1. ANNEXES 29

RAPPORT ANNUEL DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Ce rapport contient un résumé des activités menées par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) au cours de la période comprise entre les quarante-neuvième et cinquantième sessions ordinaires de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), tenues respectivement du 26 au 28 juin 2019 et les 20 et 21 octobre 2020.

1. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI

Avec l'entrée en vigueur des réformes de la Charte de l'Organisation des États américains par le biais du Protocole de Managua en 1996, le Conseil interaméricain pour le développement intégré a été créé en tant que principal organe politique chargé de formuler, promouvoir et développer des lignes directrices pour la coopération technique au niveau ministériel dans le Continent américain.

 Aux termes de l’article 3 de son Statut, les fonctions et attributions du CIDI sont les suivantes:

1. Mettre au point le Plan stratégique et le recommander à l’Assemblée générale;
2. Formuler des propositions conçues pour renforcer le dialogue interaméricain en matière de développement intégré;
3. Promouvoir, coordonner et suivre la mise à exécution du Plan stratégique;
4. Convoquer des réunions ordinaires du Conseil au niveau ministériel ou à un échelon équivalent; des réunions ordinaires mensuelles, des réunions extraordinaires et des réunions spécialisées ou sectorielles;
5. Proposer à l’Assemblée générale de tenir des conférences spécialisées dans les domaines relevant de sa sphère de compétence, afin de traiter des questions techniques spéciales ou de mettre au point des aspects spécifiques de la coopération interaméricaine; de les convoquer en cas d’urgence, conformément aux modalités de la résolution AG/RES. 85 (II-O/72), et de coordonner, le cas échéant, la tenue de ces conférences spécialisées dans le cadre des réunions spécialisées ou sectorielles du CIDI;
6. Promouvoir des relations de coopération avec les organismes pertinents des Nations Unies ainsi qu’avec d’autres entités nationales et internationales, spécialement en ce qui concerne la coordination des programmes interaméricains de coopération technique;
7. Adopter les politiques et les directives générales que le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) devront suivre lors de la mise en œuvre des activités de coopération de l’AICD;
8. Convoquer des réunions et séminaires de haut niveau afin d’analyser les problèmes de développement et de formuler des initiatives qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du CIDI, y compris celles qui résultent de l’application de l’article 37 de la Charte de l’Organisation des États Américains ;
9. Évaluer périodiquement l’exécution des activités de coopération en vue d’adopter les décisions qu’il estime pertinentes pour l’amélioration de ces procédures et pour l’utilisation la plus efficace des ressources et faire rapport à l’Assemblée générale sur ce sujet;
10. Coordonner et harmoniser les activités des organismes subsidiaires du CIDI;
11. Créer des mécanismes de consultation et de dialogue entre les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI et les commissions interaméricaines;
12. Recevoir et analyser les rapports et recommandations de ses organismes subsidiaires, ainsi que les rapports des autres organes chargés de l’exécution des projets du CIDI, et prendre les décisions qui s’imposent;
13. Élire les membres du Conseil d'administration de l'AICD;
14. Adopter les critères appelés à régir l’affectation de ressources additionnelles recueillies par l’AICD et pour l’utilisation desquelles le donateur n’a pas arrêté d’objectifs et de conditions déterminés;
15. Approuver le règlement du Conseil d’administration de l’AICD et ses modifications;
16. Approuver les directives, politiques et priorités, de sa propre initiative ou sur recommandation de l’AICD, pour l’élaboration, l’adoption et la mise en œuvre du programme-budget de l’AICD;
17. Examiner et, le cas échéant, approuver le budget annuel de l’AICD sur la base d’une proposition de son Conseil d’administration;
18. Participer à l’élaboration du programme-budget de l’Organisation relatif à la coopération;
19. Charger le Secrétariat général et le SEDI de la réalisation des tâches et activités de soutien pour l’accomplissement des mandats et fonctions que lui confie le CIDI;
20. Approuver ou transmettre aux organes compétents, le cas échéant, les propositions soumises par l’AICD en vue de modifier les normes et règlements concernant le personnel, le budget, les opérations et l’administration de l’AICD;
21. Autoriser l’ouverture de crédits budgétaires extraordinaires prélevés sur le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI) pour faire face à des situations ou des activités non prévues, et identifier les ressources nécessaires, conformément à l’article 96 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général;
22. Exercer, outre les fonctions qui lui sont attribuées dans ce Statut, celles que lui confient la Charte de l’Organisation des États Américains, d’autres instruments interaméricains, l’Assemblée générale et la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, conformément aux dispositions de l’article 70 de la Charte, et faire des recommandations relevant de sa sphère d’attributions.

Le CIDI est composé de tous les États membres de l'OEA, qui sont représentés par des délégués aux réunions de cet organe visées à l’article 96 de la Charte de l’Organisation des États Américains et aux articles 19 et 21 de son Statut.

Selon l’article 5 du Statut du CIDI, les organes suivants sont placés sous sa tutelle :

1. L’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)
2. Les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)
3. Les Commissions interaméricaines
4. Les Commissions permanentes du CIDI
5. D’autres organes et organismes subsidiaires créés par le Conseil
6. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES
	* 1. RÉUNIONS ORDINAIRES MENSUELLES DU CIDI ET RÉUNIONS CONJOINTES AVEC LE CONSEIL PERMANENT

Les réunions ordinaires, extraordinaires et conjointes avec le Conseil permanent, ainsi que celles des commissions permanentes, se sont tenues conformément aux règles établies dans

Bureau (juillet-décembre 2019)

Présidente : AmbassadriceRita Claverie de Sciolli, Représentante permanente du Guatemala

Vice-présidente : Ambassadrice Luz Elena Baños Rivas, Représentante permanente du Mexique

 Bureau (janvier-juin 2020)

Président : Ambassadeur Riyad Insanally, Représentant permanent de la Guyane

Vice-présidente : Ambassadrice Audrey P. Marks, Représentante permanente de la Jamaïque

Bureau (juillet-décembre 2020)

Président : Ambassadeur Leon Charles, Représentant permanent d'Haïti

Vice-président : Ambassadeur Luis Fernando Cordero Montoya, Représentant permanent du Honduras

 Pendant la période couverte par le présent rapport, le CIDI, en sa qualité de principal forum de dialogue de l’OEA sur les thèmes du développement intégré, a tenu des réunions ordinaires qui ont facilité les interactions de fond entre les États membres et des experts de la société civile, le secteur privé et les membres des cercles universitaires portant sur le Plan stratégique de l’Organisation.

Le deuxième semestre de 2019 a débuté par la visite de l'Ambassadrice Sandra Erica Jovel Polanco, ministre des Affaires étrangères du Guatemala, qui a évoqué la situation de la croissance économique dans de nombreux pays, en raison des défis sociaux auxquels les États membres de l'OEA sont toujours confrontés, notamment ceux posés par le changement climatique, ainsi que par d'autres facteurs économiques. Ces défis reflètent la réalité à laquelle des millions de citoyens de la région doivent faire face quotidiennement afin d'améliorer leurs conditions de vie, l'accès aux services de base, le travail décent, l'éducation de qualité et les services de santé.

Le CIDI a consacré une réunion à l'examen des partenariats public-privé (Note conceptuelle CIDI/INF.318/19 corr. 1 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=p)) et de la numérisation des opérations des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), éléments fondamentaux pour réduire la pauvreté et créer des emplois, et considérés comme essentiels pour parvenir à un développement et à une croissance plus inclusifs. Au cours de la réunion, les participants ont analysé les avantages et les difficultés liés à l'adoption d'outils numériques par les MPME pour accroître leur productivité et leur connexion avec les marchés, et ont fait le point sur les progrès réalisés par les pays qui ont commencé à mettre en œuvre le Plan de numérisation des MPME 2019-2022, que l'OEA met en œuvre avec le soutien de la plateforme numérique KOLAU Marketing, un partenaire stratégique de Google.

Le CIDI a également examiné la situation des partenariats public-privé et de la facilitation du commerce international, considérant que la paperasserie et les procédures bureaucratiques représentent un fardeau pour la circulation transfrontalière des marchandises. Ont participé à la réunion Mario Kafati, secrétaire adjoint du Bureau des micro, petites et moyennes entreprises et du secteur social de l'économie (MIPYME-SSE) du secrétariat au Développement économique du Honduras, Edgar Colman, directeur de la Direction nationale de l'entrepreneuriat (DINAEM) du ministère de l'Industrie et du Commerce du Paraguay, Danny Sánchez-Mola, directeur général de KOLAU, et Gonzalo Mórtola, intervenant de l'Administration générale des ports d'Argentine.

 Lors de la réunion du CIDI sur la décarbonisation du développement dans les Amériques (Note conceptuelle CIDI/INF.324/19 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=324&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=324&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=324&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=324&lang=p)), les représentants des États membres de l'OEA et les experts invités ont discuté des premières études de la communauté scientifique du climat indiquant que les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère augmentent régulièrement. C'est pourquoi, au cours de la réunion, des options ont été envisagées pour faciliter le partage des connaissances sur les défis et les avantages potentiels liés à la décarbonisation du développement dans les États membres de l'OEA.

 La réunion comprenait des présentations de l'honorable sénateur Matthew Samuda de la Jamaïque et de l'Ambassadeur Olger Gonzalez du Costa Rica, avec la participation de Mme Jessica Jacob, spécialiste du dialogue avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes du *Fonds vert pour le climat*, de M*.* Vinicio Cerezo, secrétaire général du Système d'intégration centraméricaine, de M. Mark Lambrides, directeur de l'énergie et des infrastructures mondiales à *The Nature Conservancy*, et de M. Camron Gorguinpour du *World Resources Institute.*

 A l'occasion de la réunion consacrée au thème de la compétitivité (Note conceptuelle CIDI/INF.318/19 corr. 1 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=318&lang=p)), étant entendu qu'en plus des défis de la pauvreté et de l'inégalité la région est confrontée à des problèmes émergents qui peuvent avoir un impact fort sur la croissance économique et le développement (tels que des technologiques révolutionnaires, des nouvelles tendances démographiques et la menace récurrente de catastrophes, la faible productivité), les États membres de l'OEA ont examiné les aspects relatifs à la transition vers une plus grande productivité, qui nécessitera l'amélioration du fonctionnement des institutions, de la qualité des infrastructures et de l’affectation des facteurs de production, ainsi que le renforcement de la base de compétences, de technologie et d'innovation pour insérer pleinement la région dans la quatrième révolution industrielle, avec de nouveaux produits et l'adoption et le développement de nouvelles technologies pour augmenter la productivité de manière durable.

 Dans une initiative visant à garantir que les politiques de compétitivité répondent aux défis actuels et futurs et soient adaptées aux conditions locales qui favorisent la compétitivité, le Secrétariat a présenté un nouvel outil qui peut soutenir les États membres dans leurs efforts pour concevoir et hiérarchiser les politiques de compétitivité afin de contribuer à la croissance, grâce à des modèles et des méthodologies de simulation avec des outils innovants guidés par les données.

Ont participé à cette réunion M. John Fleming, secrétaire adjoint au commerce des États-Unis pour le développement économique ; M. Luis Almagro, Secrétaire général de l'OEA ; Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive pour le développement intégré ; M. Luis Porto, conseiller stratégique du Secrétaire général de l'OEA ; M. Luis Felipe Beltrán Morales, coordinateur des liens, de l'innovation et du transfert de connaissances vers la société, avec la participation des experts suivants : M. Gonzálo Rivas, chef de la division de la compétitivité, de la technologie et de l'innovation de la Banque interaméricaine de développement ; M. Martin Rama, économiste en chef pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Banque mondiale ; et M. Ernesto Stein, chef technique du département de la recherche de la Banque interaméricaine de développement.

 Considérant que les États membres de l'OEA sont engagés dans la réalisation des objectifs de développement durable et que la plupart ont décidé de garantir l'alimentation comme un droit de la personne, le CIDI a tenu une réunion dont l'objectif central était d'identifier des initiatives, programmes et politiques qui ont été efficaces dans la région pour réduire la malnutrition infantile, ainsi que pour identifier certaines lignes de coopération régionale que les États membres de l'OEA reconnaissent comme prioritaires pour la mise en œuvre de projets de coopération horizontale permettant aux pays de transférer des informations, des expériences, des connaissances et des pratiques pour répondre à la l’ODD 2 « Faim zéro » du Programme de développement durable à l’horizon 2030 (Note conceptuelle du CIDI/INF.333/19) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=333&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=333&lang=e)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=333&lang=f) |Português). Au cours de la réunion, le rôle du secteur privé dans les stratégies de lutte contre la malnutrition et sa participation active en matière de responsabilité sociale des entreprises ont également été soulignés.

 Lors de cette réunion, le CIDI a entendu les présentations de M. Gastão Alves de Toledo, Secrétaire à l'accès aux droits et à l'équité de l'OEA ; Mme Laura Elisa Pérez Gómez, experte indépendante du Groupe de Travail du Protocole de San Salvador ; M. Leo Nederveen, de l'Organisation panaméricaine de la santé ; Mme Patricia Palma, conseillère en sécurité alimentaire et nutritionnelle du Système d'intégration centraméricaine ; et Mme Yolanda Mayora, directrice de la durabilité de l'Association des exportateurs guatémaltèques.

L'eau étant un élément indispensable à la vie humaine et à la vie des écosystèmes, essentiel au maintien de la santé, à la production alimentaire et énergétique, à la création de nouvelles possibilités d'emploi et à la protection de l'environnement, le CIDI a consacré une session, fin 2019, au thème de la crise de l'eau et de l'assainissement et de ses effets sur la santé humaine (Note conceptuelle CIDI/INF.335/19 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=335&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=335&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=335&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/inf.&classNum=335&lang=p)).

Les États membres ont examiné les différents facteurs à l'origine de la crise de l'eau, tels que les inondations, la contamination due à la présence de micro-organismes et de substances chimiques qui affectent la santé, le manque d'accès à des sources d'eau potable et à des systèmes d'assainissement qui, étant inexistants, insuffisants ou mal gérés, exposent également la population à des risques sanitaires qui peuvent être évités, afin de sensibiliser à l'un des aspects les moins visibles du programme hydrique international.

Au cours de la réunion, le Dr Daniel Buss, conseiller en changement climatique et santé, Département des maladies transmissibles et des déterminants environnementaux de la santé, Organisation panaméricaine de la santé, et M. Henry Charrabé, directeur général et PDG de *Fluence Corporation,* ont fait des présentations.

La première réunion du CIDI de l'année 2020 a porté sur la promotion d'une infrastructure énergétique résiliente et durable dans les Amériques et sur le rôle du Partenariat des Amériques sur l’énergie et le climat (ECPA) en préparation de la Quatrième Réunion ministérielle qui a réuni les ministres de l'énergie des Amériques à Montego Bay (Jamaïque) les 27 et 28 février 2020 (Note conceptuelle CIDI/INF. 351/20  [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=351&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=351&lang=s) |[French](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=351&lang=f) |Português).

Considérant que les principaux défis pour le développement des Amériques découlent de la vulnérabilité sociale, économique et environnementale de la plupart des pays de la région à une série d'événements internes et externes, dans une perspective de création de compétitivité et de maintien des taux de change, il semble logique de passer à une infrastructure énergétique résiliente, le défi pour les pays de la région étant d’assurer la résilience des sources d'énergie, des filières de distribution et des systèmes de stockage d’énergie. À cet égard, l'ECPA fournit une plate-forme régionale pour la croissance et la prospérité.

À cette occasion, le M. Gary Jackson, directeur exécutif du Centre des Caraïbes pour l’énergie renouvelable et l’efficience énergétique*,* M. Wells Griffith de l’International Finance Corporation des États-Unis, Mme Neha Mukhi de la Banque mondiale et Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, ont fait des présentations.

Lors d'une séance consacrée à ce thème, le CIDI a envisagé de s'attaquer aux fossés technologiques dans les Amériques (Note conceptuelle CIDI/INF.353/20 [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=353&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=353&lang=s) | [French](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=353&lang=f) |Português) à l'occasion d'un dialogue avec les autorités de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT), notamment sur *Prospecta Américas*, une initiative régionale de la COMCYT qui vise à accroître la capacité des États membres de l'OEA à tirer parti de l'impact des technologies transformatrices pour leurs programmes de développement. L'objectif de la réunion était d'examiner l’état de mise en œuvre des mandats du CIDI dans les domaines de la science et de la technologie, en particulier ceux liés aux technologies de transformation et à *Prospecta Américas*, et d'encourager tous les États membres à diffuser des recommandations et des possibilités de collaboration dans le domaine des technologies de transformation en vue de la Sixième Réunion des ministres de la science et de la technologie, qui se tiendra en Jamaïque en 2021.

Les personnes suivantes ont participé aux discussions : Mme Mabel Gisela Torres Torres, ministre de la Science, de la Technologie et de l'Innovation de Colombie, présidence de la COMCYT ; Mme Paola Vega Castillo, vice-ministre de la Science et de la Technologie, ministère de la Science, de la Technologie et des Télécommunications du Costa Rica, vice-président du groupe de travail sur l'innovation de la COMCYT ; M. Errol Morrison, directeur général de la Commission nationale pour la science et la technologie de la Jamaïque ; M. Laman Carranza Ramírez, chef de l'unité de planification et de prospective du gouvernement de l'État d'Hidalgo au Mexique ; et Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré.

En avril 2020, lorsque la pandémie provoquée par le COVID-19 a été déclarée, et compte tenu du rôle essentiel que le CIDI devait jouer pour aider les États membres à faire face à la pandémie ainsi que des restrictions imposées pour réduire la transmission du virus, le CIDI a convenu de tenir ses réunions ordinaires et extraordinaires tout comme celles de ses organes subsidiaires sous forme virtuelle et a adopté à cette fin la résolution CIDI/RES. 340 (C-O/20) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=340&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=340&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=340&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=340&lang=p).

Au cours de la réunion, Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, a également présenté le programme de travail du SEDI (document CIDI/INF.366/20 : [Texte](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=366&lang=t)) en réponse à la pandémie COVID-19, lequel se concentre sur : i) l'ajustement du portefeuille de projets existants pour soutenir les États membres dans leurs efforts de réponse à la pandémie COVID-19 ; ii) l'exploration de nouveaux projets qui pourraient être rapidement mis en œuvre ; iii) la sensibilisation des partenaires multilatéraux pour compléter les efforts des États membres et du Secrétariat.

Ces dernières années, de nombreux États membres de l'OEA ont subi les pires catastrophes de leur histoire. Les défis posés par ces catastrophes ont été encore exacerbés par la pandémie COVID-19, qui a entraîné une détérioration considérable des conditions socio-économiques dans la région. Il est impératif que la communauté de l'OEA trouve des solutions communes pour atténuer l'impact des divers chocs internes et externes. C'est pourquoi, au cours du second semestre de 2020, le CIDI a axé ses délibérations sur la coopération pour le renforcement de la résilience dans le Continent américain, plus précisément pour assoir les bases de la coopération et de la création de partenariats pour le renforcement de la résilience entre les États membres (Note conceptuelle CIDI/INF.373/20 [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=373&lang=e%20–) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=373&lang=s%20–) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=373&lang=f%20–) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=373&lang=p%20–)).

Le CIDI a consacré une réunion à l'examen de la résilience dans le secteur de l'éducation, alors qu'en pleine pandémie COVID-19, les systèmes éducatifs du monde entier ont été perturbés, séparant 1,5 milliard d'étudiants et 80 millions d'enseignants de leurs classes, soudainement contraints d'adopter des modalités d'enseignement virtuel, exacerbant ainsi les inégalités d'accès à l'éducation et exposant les échecs de systèmes qui montraient déjà de sérieux signes de difficulté. Les présentations de M. Vijay Kumar, directeur exécutif de J-WEL et doyen associé de l'Open Learning au Massachusetts Institute of Technology, ont guidé les discussions sur le sujet.

Malgré les nombreux efforts déployés par les gouvernements de la région et certains progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté et de la faim, la crise provoquée par la pandémie COVID-19 pourrait contribuer à plonger dans l'extrême pauvreté des millions de personnes en Amérique latine et dans les Caraïbes d'ici 2020, ce qui pourrait également entraîner une augmentation significative des niveaux de faim, étant donné les difficultés que ces personnes rencontreraient pour se procurer de la nourriture.

Parmi les nombreuses causes de l'aggravation de la faim, on peut citer la contraction de l'activité économique qui se fait sentir dans la région, les perturbations de l'approvisionnement alimentaire, le manque de revenus dû à la perte des moyens de subsistance et à la baisse des envois de fonds de l’étranger suite à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. La pandémie a également mis en évidence la nécessité de renforcer le secteur agricole, en particulier les petits producteurs.

 Dans ce contexte, le CIDI a tenu une réunion sur la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques (Note conceptuelle CIDI/INF.381/20 [**Español**](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=381&lang=s) |[**English**](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=381&lang=e) **|** [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=381&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=381&lang=p)) dans le but de maintenir la question de la sécurité alimentaire au premier rang de ses priorités. La coopération et la solidarité des entités et institutions spécialisées sont essentielles pour faire face à cette crise.

 Ont participé à cette réunion Mme Jessy Menos, Ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée des droits del’Homme d'Haïti; M. Mario Domingo Morales Mateo, sous-secrétaire du Secrétariat à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la présidence de la République du Guatemala ; M. Máximo Torero Cullen, économiste en chef de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Mme Patricia Palma de Fulladolsa, directrice des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Secrétariat général du Système d'intégration centraméricaine ; M. Harmel Cazeau, coordinateur national à la Coordination nationale de la sécurit*é* alimentaire ;et Mme Betilde Muñoz-Pogossian, directrice du Département de l'inclusion sociale de l'OEA. La réunion s'est terminée par les réflexions de M. Luis Almagro, Secrétaire général de l'OEA.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes étant l'une des cinq régions les plus exposées aux catastrophes dans le monde, le CIDI a organisé une réunion consacrée à la résilience environnementale, sous le thème «reconstruire mieux, la clé pour une reprise résiliente » (Note conceptuelle CIDI/INF.384/20 [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=384&lang=e) **|** [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=384&lang=s)|[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=384&lang=f)| [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=384&lang=p)). Au cours de la dernière décennie (2000-2019), 152 millions de personnes dans la région ont été touchées par de nombreuses catastrophes, notamment des inondations, des tempêtes, des tremblements de terre, des sécheresses, des glissements de terrain, des incendies de forêt, etc.

Une leçon importante à tirer de l'expérience de ces catastrophes persistantes est qu’il est plus important de « reconstruire en mieux » – approche multidimensionnelle de la résilience aux catastrophes qui vise à apporter des améliorations allant au-delà du statu quo pré-catastrophe – que d’apporter une réponse d'urgence à court terme. À cet égard, la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies efficaces en matière de résilience nécessitent un cadre décisionnel solide et fondé sur des données probantes, qui accorde une attention particulière au renforcement du rôle des citoyens et des communautés dans le développement de la capacité de résilience.

Au cours de la réunion, des experts internationaux ont partagé avec les États membres les leçons à tirer pour « mieux reconstruire» à partir des expériences communes en matière de catastrophes et dans l’optique de faciliter la coopération.

Parmi les participants aux délibérations figuraient Mme Laura Seraydarian, directrice exécutive du *Boulder Center for Resilience,* M. Jason Averill, chef de la division des matériaux et systèmes structurels de l’Institut national des normes et technologies (NIST), M. Marcos Regis da Silva, directeur exécutif de l'Institut interaméricain de recherche sur le changement mondial (IAI) et M. Cletus Springer, directeur du Département du développement durable du Secrétariat exécutif au développement intégré de l'OEA.

Deux réunions conjointes ont eu lieu avec le Conseil permanent au cours de la période couverte par le présent rapport. La première, le 6 novembre 2019, a été organisée pour « comprendre la nécessité d'une action multisectorielle afin de prévenir et contrôler les maladies non transmissibles (MNT) dans les Amériques », étant donné que les MNT, en particulier les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, sont la principale cause de décès pour 5,5 millions de personnes chaque année dans les Amériques, dont 39 % surviennent prématurément chez des personnes âgées de 30 à 70 ans. Les maladies non transmissibles entraînent l'appauvrissement des personnes en raison des traitements et du coût des soins de longue durée, la perte de revenus des ménages et des pertes de productivité pour les économies des pays, ce qui fait des maladies non transmissibles un facteur contribuant à la pauvreté et une menace pour le développement.

Les États membres sont conscients que la cohérence des politiques est au cœur de l'approche pour lutter contre les MNT, afin de donner aux pays la possibilité d'atteindre leurs objectifs de développement. Le Conseil permanent et le CIDI, comprenant que la réponse aux MNT ne relève pas seulement d’une préoccupation de santé publique, mais constitue également une priorité politique et de développement, ont tenu cette réunion pour chercher une réponse intégrale, intensifiée et soutenue aux NMT.

 Au cours de la réunion, des présentations ont été faites par l'ambassadeur Rita Claverie Díaz de Sciolli, présidente du Conseil permanent ; le Dr Anselm Hennis, directeur du département des maladies non transmissibles et de la santé mentale de l'Organisation panaméricaine de la santé ; le Dr Fabio Da Silva Gomes, conseiller en nutrition et activité physique, unité des facteurs de risque et de la nutrition, Département des maladies non transmissibles et de la santé mentale de l'Organisation panaméricaine de la santé.

 La deuxième session conjointe s'est tenue le 17 juin 2020, afin d'aborder la question du renforcement de la résilience à la pandémie de COVID-19 qui a déclenché une série de perturbations sans précédent pour la société, les systèmes de santé, les économies et les systèmes gouvernementaux dans le monde entier. La décision de nombreux gouvernements d'imposer des fermetures et des confinements pour ralentir le taux de transmission du virus et éviter de surcharger les systèmes de santé, bien que nécessaire, a eu un coût élevé dont il faudra beaucoup de temps pour se remettre. On estime que l'Amérique latine et les Caraïbes connaîtront les pires récessions de leur histoire, mettant en péril les acquis du développement de ces deux dernières décennies. La pandémie a également exacerbé les inégalités dans la région, avec un impact disproportionné sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Si l'on ajoute à cela les prévisions selon lesquelles la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2020 sera 60 % plus sévère que la normale, cela met en évidence les défis supplémentaires qui résulteront d'une réponse combinée entre la pandémie et d’autres catastrophes telles qu'un tremblement de terre ou un ouragan. Si des pays subissent une catastrophe liée au climat, l'impact économique de la pandémie aura un effet négatif sur la réponse donnée à cette catastrophe et sur la reprise.

Dans ce contexte, l'objectif de la réunion conjointe du Conseil permanent et du CIDI était de faciliter le dialogue entre les États membres et de recevoir des conseils d'experts sur les stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour soutenir les efforts de redressement post-COVID-19, tout en renforçant la résilience pour faire face à de futures perturbations.

Le panel d'orateurs comprenait l'ambassadeur Riyad Insanally, Représentant permanent du Guyana près l'OEA et président du CIDI ; le M. Justin Ram, économiste indépendant et PDG de Justin Ram Advisory et GSEC; M. George Alleyne, directeur émérite de l'Organisation panaméricaine de la santé ; M. Manuel Otero, directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ; M. Miguel Barreto, directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme alimentaire mondial des Nations Unies ; et Mme Elizabeth Riley, directrice exécutive par intérim de Agence caraïbe de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA).

 Le CIDI a également reçu les rapports et assuré le suivi des préparatifs des réunions ministérielles et des commissions interaméricaines, ainsi que d'autres questions de procédure. Ainsi le CIDI a : 1) sur recommandation du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (CA/AICD), approuvé le paiement des coûts de l'audit externe du Fonds de coopération pour le développement (FCD) pour les exercices 2019-2021 ; 2) reporté la tenue de la Douzième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports (CIP) par la résolution CIDI/RES. 341 (CII-O/20) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=341&lang=s%20–) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=341&lang=e%20–) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=341&lang=f%20–) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=341&lang=p%20–) ; 3) approuvé, *ad referendum de l'*Assemblée générale, les « Amendements au Statut de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et au Statut de la Commission du Fonds d’investissement pour le financement des bourses et des programmes de formation de l'OEA » par la résolution CIDI/RES. 342 (CIII-O/20) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=342&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=342&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=342&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=342&lang=p) ; 4) approuvé le Rapport annuel 2019 du SEDI et le Plan de travail 2020 du SEDI ; 5) reçu le Plan de travail du Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC) ; 6) convoqué la Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du Travail par la résolution CIDI/RES. 343 (CIII-O/20): [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=343&lang=s%20–) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=343&lang=e%20–) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=343&lang=f%20–) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=343&lang=p%20–) ; 7) lors de la réunion tenue le 29 septembre 2020, pris note du rapport du président de la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement sur l'analyse du document « Outils existants et entités établies au sein du Système interaméricain pour répondre aux besoins d’interventions dans les cas de catastrophe naturelle. Étude », document CIDI/CPD/doc.202/20 rev. 1 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=p) ; et a adopté les recommandations contenues dans le document CIDI/CPD/doc.200/20 rev. 3 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=p); 8) a reçu le rapport de la Commission des questions de migration sur le suivi de la mise en œuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains des personnes migrantes, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément à la résolution AG/RES. 2883 (XLVI-O/16), document CIDI/CAM/doc.80/20 – [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=p) ; 9) en préparation de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale, a convenu de rédiger les résolutions « Promotion des initiatives hémisphériques en matière de développement intégral : renforcer la résilience » et « Les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques face à la pandémie COVID-19 dans le cadre du plan d'action Guatemala 2019 ».

 Les tâches quotidiennes du CIDI ont été effectuées par l'intermédiaire de ses trois commissions permanentes : la commission sur les politiques de partenariat pour le développement, la commission du programme, du budget et de l'évaluation, et la commission des questions de migration (CAM). Les travaux de ces organes, ainsi que ceux des autres organes du CIDI, des commissions interaméricaines, du Conseil d'administration de l'AICD et des commissions spécialisées non permanentes, sont détaillés ci-dessous.

* + 1. RÉUNIONS SECTORIELLES ET SPÉCIALISÉES DU CIDI

Éducation

La Dixième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation, tenue les 8 et 9 juillet 2019 à Washington, D.C., a adopté le Plan d'action d’Antigua-et-Barbuda : document CIDI/RME/doc.6/19 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.13.1%20CIDI/RME/doc&classNum=3&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.13.1%20CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=e). La réunion s'est concentrée sur le partage d’initiatives concrètes pour mettre en œuvre le programme interaméricain d'éducation, l’approfondissement des synergies entre les initiatives mondiales, continentales et sous-régionales en matière d'éducation et la promotion de la coopération intersectorielle avec d'autres acteurs sociaux pour contribuer à atteindre les objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030. Le rapport final se trouve dans le document CIDI/REMDES/ doc.9/20 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.4%20CIDI/REMDES/doc&classNum=9&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.4%20CIDI/REMDES/doc&classNum=9&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.4%20CIDI/REMDES/doc&classNum=9&lang=f) [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.4%20CIDI/REMDES/doc&classNum=9&lang=p).

Culture

La Huitième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture dans le cadre du CIDI s'est tenue à la Barbade les 19 et 20 septembre 2019eta réuni les ministres et hauts fonctionnaires de 22 États membres. Les discussions ont porté sur le thème « Renforcement de l’économie créative et du secteur de la culture : Repositionner le secteur de la culture pour assurer le développement durable ». Le rapport final figure dans le document CIDI/REMIC-VIII/doc.11/20 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.8%20cidi/REMIC-VIII/doc&classNum=11&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.8%20cidi/REMIC-VIII/doc&classNum=11&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.8%20cidi/REMIC-VIII/doc&classNum=11&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.8%20cidi/REMIC-VIII/doc&classNum=11&lang=p).

Énergie

 La quatrième réunion ministérielle de l'Alliance pour l'énergie et le climat des Amériques (ECPA), qui s'est tenue à Montego Bay (Jamaïque), a réuni des ministres de l'énergie et d'autres hauts fonctionnaires de 29 pays pour discuter des << opportunités d'investissement et de la résilience énergétique >> . Pendant deux jours, les 27 et 28 février, les délégations ont délibéré sur les questions de l'intégration énergétique régionale, des infrastructures résilientes et du rôle du gaz naturel à un moment où les énergies renouvelables sont en plein essor. Parmi les autres sujets abordés figuraient le genre et l'énergie, la mobilité électrique, l'énergie durable et l'efficacité énergétique. Pour la première fois dans la série de réunions ministérielles de l'ECPA, l'ordre du jour comprenait également une séance plénière avec des représentants du secteur privé, qui ont parlé de la manière dont les gouvernements peuvent jeter les bases de l'investissement et de l'innovation dans l'énergie. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont présenté des options de financement innovantes à la disposition des pays qui ont l'intention de moderniser leurs systèmes énergétiques mais qui ont une capacité d'emprunt limitée. «Changer le paradigme énergétique pour répondre aux demandes environnementales et sociales croissantes en énergie propre et abordable nous offre une opportunité unique de renforcer la résilience de la région face aux impacts des prix de l'énergie et de construire un avenir énergétique basé sur les ressources indigènes. a déclaré le secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro.

* + 1. ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CIDI

Voici un résumé des travaux de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, des commissions interaméricaines et des commissions permanentes et groupes de travail du CIDI.

1. Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

 L'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) est l'organe subsidiaire du CIDI créé pour promouvoir, coordonner, administrer et faciliter la planification et l'exécution des programmes, projets et activités dans le cadre de la Charte de l'Organisation des États américains et, en particulier, dans le cadre du Plan stratégique de partenariat du CIDI pour le développement intégré. Statut de l'AICD (document CIDI/doc.201/16) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=s) [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=e) [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=f) [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=p)

 L'AICD a les fonctions suivantes :

1. D’administrer, d’évaluer et de superviser les activités de partenariat pour le développement prévues dans le cadre du Plan stratégique et de ses Programmes interaméricains approuvés par le CIDI;

2. D’administrer et de superviser les programmes de bourses et de formation de l’Organisation des États Américains;

3. De nouer et de développer des relations de coopération avec les Observateurs permanents, avec d’autres États et des organisations nationales et internationales dans le domaine du partenariat pour le développement;

4. De gérer les ressources du Fonds de coopération pour le développement (DCF/OAS) et d’autres fonds mobilisés et confiés à l’AICD et d’en rendre compte;

5. D’œuvrer pour la mobilisation des ressources financières, techniques, et autres afin de renforcer les activités de partenariat pour le développement.

6. D’approuver, conformément à l’article 9 du présent Statut et aux grandes lignes programmatiques et de politiques adoptés par le CIDI, la mise en œuvre des activités de partenariat pour le développement, et de déterminer leur niveau de financement, en veillant à ce que les ressources de coopération mises à la disposition de l’AICD soient utilisées pour répondre aux nécessités les plus impérieuses des États membres, particulièrement de ceux dont les économies sont relativement plus petites et moins avancées.

Le Conseil d'administration de l'AICD est composé de neuf États membres de l'Organisation des États américains élus par le CIDI, en observant, conformément à l'article 77 de la Charte, les principes de rotation et de représentation géographique équitable, et en veillant à ce qu'aucun État membre ne soit exclu de la possibilité d'être élu au Conseil d’administration et à ce que toutes les régions soient toujours représentées. Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'AICD document CIDI/Doc.202/16 corr. 1) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=s) [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=e) [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=f) [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=p)

Présidente : Ambassadrice Luz Elena Baños Rivas, Représentante permanente du Mexique près l'OEA

Vice-présidente : Mme Verónica Olivares, directrice générale de la coopération du ministère des Affaires étrangères d’El Salvador

Membres : Argentine, Bahamas, Brésil, Costa Rica, El Salvador, Équateur, États-Unis, Mexique et Panama

Le conseil d'administration de l'AICD a tenu trois (3) réunions formelles et une (1) réunion informelle au cours de l'année. Parmi les principaux thèmes abordés et les décisions prises, on peut citer les suivants :

Coopération pour le développement :

1. Réunion technique sur la coopération pour le développement : suivi de la deuxième réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, tenue du 31 octobre au 1er novembre 2019. Document de synthèse IACD/JD/doc.174/20:  [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=174&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=174&lang=e).

L'objectif de ce dialogue était de fournir des orientations techniques et de définir les prochaines étapes pour faire avancer la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la réunion des hauts fonctionnaires qui s'est tenue en septembre 2018.

Des délégations de 27 États membres y ont participé, y compris des représentants des agences de coopération de huit États membres, qui ont fixé des objectifs spécifiques, tels que la recherche de partenariats conformément aux règles établies par les États membres et l'élaboration d'un cadre concret et flexible pour le développement de partenariats multipartites afin de renforcer la position de l'OEA dans la région.

Parmi les actions concrètes proposées figurent la création, en collaboration avec les États membres, de mécanismes et de principes pour encadrer la coopération avec le secteur privé, la définition de points de contact direct avec le secteur privé par l'intermédiaire notamment des chambres de commerce, des agences de PME, des agences de promotion du commerce, ainsi que la coordination avec d'autres acteurs/entités associés à l'OEA, notamment le Conseil stratégique, la FUPAD et la Fondation pour les Amériques. Diffuser le cadre élaboré par l’OEA au sein de l’Organisation et développer la capacité interne à explorer des partenariats innovants et à collecter des fonds, grâce à une formation interne et au recours à des consultants spécialisés selon les besoins.

1. Approbation du plan de travail 2020-2021 de l'AICD

Lors de sa réunion du 16 juin 2020, le Conseil d'administration de l'AICD a approuvé le plan de travail 2020-2021 de l'AICD, document IACD/JD/doc-177/20 rev. 2 [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=177&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=177&lang=s). Ce plan de travail présente des actions prioritaires, des tâches spécifiques, des objectifs, des indicateurs et des résultats attendus. Il comprend également un calendrier détaillé des activités et un budget précisant le coût estimé ainsi que les sources de financement. Les résultats du plan de travail 2020-2021 seront présentés à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération prévue en 2021.

Fonds de coopération pour le développement :

 Statut du FCD (document CIDI/doc.99/14) [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=99&lang=s) [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=99&lang=e) [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=99&lang=f) [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=99&lang=p)

Prolongation des délais :

* À la demande de certaines délégations, le Conseil d’administration a accepté de prolonger jusqu'au 31 mars 2020 le délai imparti aux États membres pour faire des offres et verser des contributions au Fonds de coopération pour le développement.
* À la lumière de la pandémie de COVID-19 et en raison du besoin de temps supplémentaire pour la mise en œuvre du programme, le Conseil d’administration a pris la décision d'approuver la prolongation à condition que cela ne retarde pas le début du prochain cycle de programmation 2021-2024.

Approbation des coûts de l'audit externe des comptes du Fonds de coopération pour le développement (FCD) pour 2019, 2020 et 2021 :

Le Secrétariat général exige que chacun des fonds gérés par l'Organisation finance le coût de l'audit externe de ce fonds. À cet égard, comme lors des années précédentes, le Conseil d'administration, sur la base de l'article 10 (d) du statut du CDF, concernant le décaissement des autres ressources pour la coopération au développement financées par le FCD, a approuvé le paiement correspondant aux coûts de l'audit externe du Fonds de coopération pour le développement (FCD) pour les exercices 2019-2021, étant entendu que le paiement pour 2019 sera effectué immédiatement et que le paiement pour les deux années suivantes sera effectué au début de l'audit correspondant aux exercice de 2020 et 2021 respectivement. Ces coûts sont couverts par le solde du poste budgétaire du FCD « remboursements des montants non exécutés dans le cycle de programmation 2014-2017 ».

Rapports soumis par le Secrétariat :

Le Conseil d'administration de l'AICD a reçu les rapports suivants du Secrétariat sur l'état d’exécution du Fonds de coopération pour le développement (FCD) :

* Offres et contributions reçues pour le cycle de programmation 2019 du Fonds de coopération pour le développement (FCD/OEA) en date du 2 mars 2020
* Rapport de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des programmes 2019 du Fonds de coopération pour le développement (FCD), cycle de programmation 2017-2021
* Soldes du Fonds de coopération pour le développement (FCD) et paiements des contributions au FCD en date du 16 septembre 2020

Domaine d'action du Fonds de coopération pour le développement (FCD) pour le cycle de coopération 2021-2024 :

Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'AICD qui s'est tenue le 16 juin 2020, les délégations ont souligné la responsabilité du Conseil d’administration d'adapter son travail aux besoins urgents des États membres pour la riposte à la pandémie de COVID-19 et la période post-pandémique. Suite aux interventions et délibérations, les membres du Conseil d’administration ont approuvé le domaine d'action « résilience inclusive pour une reprise efficace basée sur la science et la technologie » pour le cycle de programmation 2021-2024 du FCD, par la décision ([IACD/JD/DE-126/20](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=126&lang=s)).

Selon le plan stratégique de l'OEA, les programmes financés et soutenus par le FCD seront alignés sur des instruments cadres tels que le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD), le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, entre autres instruments signés par les États membres.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration a approuvé les thèmes programmatiques suivants pour discussion et approbation par les États membres : a) renforcement des PME par l'innovation et la technologie ; b) recyclage de la main-d'œuvre avec une approche innovante pour la relance du secteur du tourisme et des économies régionales ; c) innovation scientifique et technologique pour renforcer la résilience ; d) la science au service de la prise de décision dans la planification des risques de catastrophe (document IACD/JD/doc-180/20 rev. 2: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=180&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=180&lang=e)

Programme de bourses et de formation de l'OEA:

Approbation du budget alloué pour l'année 2020

Les membres du conseil d'administration et les délégations ont discuté de la nécessité d'approuver le budget alloué à l'administration des bourses pour l'année 2020 ainsi que de la nécessité de réduire les coûts, en raison de laquelle il était envisagé de renoncer aux services fournis. par la société LASPAU Academic & Professional Programs for the Americas, Inc., qui soutient les boursiers dans le traitement de leurs visas et de leur assurance médicale, entre autres formalités, et en transférant ces responsabilités supplémentaires directement aux bénéficiaires.

Le conseil d'administration a approuvé le budget alloué à l'administration des bourses en 2020 selon les prévisions adoptées dans la résolution CIDI / RES. 337 (LXXXVIII-O / 19), avec l'inclusion d'un tableau mis à jour en fonction du montant exécuté en 2019 et des prévisions pour les années suivantes.

1. Commissions spécialisées non permanentes

Les commissions spécialisées non permanentes (CENPES) sont des organes techniques et d'appui au CIDI pour traiter des questions spécialisées ou pour développer certains aspects de la coopération interaméricaine dans les domaines prioritaires de coopération approuvés par l'Assemblée générale. Les fonctions et la composition des CENPES sont définies dans les articles 13 à 16 du Statut du CIDI.

La tâche principale des CENPES a été jusqu'à présent l'évaluation des projets du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI). Aucune nouvelle CENPES n'a été créée et aucune des CENPES existantes ne s’est réunie pendant la période couverte par le présent rapport.

1. Commissions interaméricaines

Les commissions interaméricaines sont des organes du CIDI créés en vertu de l'article 17 du Statut du CIDI et de l'article 77 de la Charte de l'Organisation des États américains (OEA), dans le but de poursuivre le dialogue sectoriel sur le partenariat pour le développement et de donner suite aux mandats des Sommets des Amériques dans un secteur donné, ainsi que d'identifier et de promouvoir des initiatives de coopération multilatérale. Ses membres sont les autorités politico-techniques sectorielles accréditées par chaque État membre.

 Travail

 La réunion des groupes de travail de la Vingtième Conférence interaméricaine des ministres du Travail s’est tenue du 3 au 5 décembre 2019 à Quito (Équateur), avec des délégations de 20 ministères du travail, ainsi que des représentants des travailleurs et des employeurs, des spécialistes de l'OIT, de la Banque mondiale, de l'OIM, de l'OEA et de la CIM, pour discuter et échanger des expériences sur des questions prioritaires dans l'administration du travail, telles que l'économie des plates-formes, l'équité entre les sexes, l'inclusion au travail des populations en situation de vulnérabilité, la mobilité du travail, et la prévention et l'éradication du travail des enfants, entre autres.

Suite à la pandémie de Covid-19, une réunion supplémentaire des groupes de travail du CIMT s'est tenue les 10 et 15 septembre 2020 afin d'analyser et de formuler des recommandations sur les réponses à apporter par les ministères du travail à la pandémie, y compris les questions relatives au télétravail, à l'économie de plate-forme, à la formation professionnelle et la reconversion, à la sécurité et la santé au travail ou à la protection sociale. La réunion a réuni les délégations de 27 ministères du travail des États membres de l'OEA, ainsi que des travailleurs, des employeurs, et des spécialistes de l'OIT, de la BID et de l'OPS.

Science et technologie

La Neuvième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) s'est tenue au siège de l'OEA les 11 et 12 décembre 2019, afin d'examiner les progrès et la mise en œuvre du plan de travail 2018-2020 de la COMCYT. Vingt-et-un pays ont participé à cette réunion. Le plan de travail de la COMCYT a été prolongé jusqu'à la fin 2021 lors d'une réunion de planification virtuelle réunissant les des autorités de la COMCYT, qui s'est tenue le 15 juillet 2020. Des activités supplémentaires ont été ajoutées pour aider les États membres de l'OEA à se remettre de la pandémie de COVID-19.

Culture

Une réunion de planification du bureau de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) s'est tenue au siège du Secrétariat de l'OEA, les 5 et 6 mars 2020. L'objectif principal de la réunion était d'examiner et d'approuver le plan de travail de la CIC pour la période 2020-2022, dans le cadre du mandat de la Déclaration de Bridgetown. La réunion a rassemblé des participants de 22 États membres. Une réunion virtuelle de suivi de la réunion de planification du bureau de la CIC a eu lieu le 27 mai 2020. La réunion a été convoquée pour finaliser les détails en suspens relatifs au plan de travail de la CIC, ainsi que pour aborder les questions soulevées par la pandémie de COVID-19 et son impact sur le secteur de la culture et de l'économie créative. Des participants de 24 États membres ont assisté à la réunion.

Tourisme

Le 14 août 2020, la Deuxième Réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) s'est tenue dans le contexte du déclin sans précédent des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie suite à la pandémie de COVID-19. Des ministres et hauts fonctionnaires de 31 États membres y ont participé. La réunion a été organisée pour faciliter l'échange d'idées et promouvoir le dialogue entre les États membres, alors qu’ils font le bilan du coût de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du tourisme. La réunion a également permis un dialogue entre les États membres en vue de planifier la réouverture du secteur dans les différents pays.

1. Commissions permanentes
	* 1. Commission sur les politiques de solidarité pour le développement

Présidente : Mme Lilia A. Sánchez de Morehead, Représentante suppléante de la République dominicaine près l'OEA

Vice-président : M. José Marcos Rodríguez, Représentant suppléant du Pérou près l'OEA

 En vertu de l’article 56 du Règlement pour les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, les attributions de la Commission du partenariat pour les politiques de développement consistent à:

1. Élaborer, sur la demande des réunions ordinaires du CIDI, le projet de Plan stratégique et les projets de programmes interaméricains. La Commission utilise, le cas échéant, les contributions techniques apportées à l’élaboration de ces projets émanés de réunions spécialisées ou sectorielles consacrées à la question à l’étude;
2. Assurer le suivi de la mise en œuvre des volets substantiels des programmes interaméricains, et formuler les recommandations nécessaires pour veiller à la cohérence entre les politiques de coopération et les projets et activités du Secrétariat exécutif pour le développement intégré et ceux des autres services pertinents du Secrétariat général;
3. Établir le projet de calendrier annuel des réunions relevant du CIDI, à savoir les réunions spécialisées ou sectorielles au niveau ministériel ou à un niveau équivalent; les réunions des commissions interaméricaines et autres réunions techniques et politiques de haut niveau;
4. Analyser les plans de travail annuels et les rapports semestriels d’activité des services pertinents du Secrétariat général, ainsi que les rapports de l’AICD, et adresser aux réunions ordinaires du CIDI les recommandations qu’elle juge pertinentes, et
5. Examiner d’autres questions qui relèvent de sa sphère de compétence et que lui attribuent les réunions ordinaires ou extraordinaires du CIDI.

La Commission a tenu vingt quatre (24) réunions formelles et seize (16) réunions informelles. Les principales tâches réalisées au cours de cette période sont les suivantes :

1. Elle a effectué le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du cycle ministériel triennal, avec des rapports des secrétariats techniques du processus ministériel sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des lignes directrices pour la préparation et le suivi des décisions ministérielles.
2. Elle a soutenu les préparatifs des réunions ministérielles des commissions interaméricaines et a examiné, sous réserve de décision duCIDI, les questions de procédure pertinentes, telles que les propositions préliminaires d'ordre du jour.
3. Elle a examiné et approuvé : le Plan de travail 2019-2022 de la Commission interaméricaine de l'éducation, document CIDI/CIE/RPA/doc.9/20 rev. 3 [Español |](http://scm.oas.org/doc_public/spanish/hist_20/cided00212s02.docx) [English](http://scm.oas.org/doc_public/english/hist_20/cided00212e02.docx) ; le Plan de travail 2020-2022 de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), document CIDI/CIC/RPA/doc.89/20 rev. 2 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=89&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=89&lang=e) ; le Plan de travail 2020-2022 de la Commission interaméricaine de la culture, document CIDI/CIC/RPA/doc.89/20 rev.3 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=89&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=89&lang=e).
4. Sur instruction du CIDI, elle a analysé le document « Outils existants et entités établies au sein du Système interaméricain pour répondre aux besoins d’interventions dans les cas de catastrophe naturelle. Étude » et a présenté son rapport, document CIDI/CPD/doc.202/20 rev. 1 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=f) | [Portugués](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=202&lang=p) et ses recommandations, document CIDI/CPD/doc.200/20 rev.3 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=200&lang=p) lors de la réunion ordinaire du 29 septembre 2020.
5. En préparation de la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale, la Commission a tenu des réunions avec le soutien des services techniques du Secrétariat pour préparer le projet de résolution omnibus «Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », qui sera soumis à l'examen de l'Assemblée générale lors de sa cinquantième session ordinaire. Les négociations sur le projet de résolution ont pris fin le 13 octobre 2020.
6. Il a également examiné le projet de résolution «Défis pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques face à la pandémie de COVID-19 dans le cadre du Plan d'action de Guatemala 2019» présenté par la Mission permanente du Guatemala, avec le coparrainage des délégations de la Barbade, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de l'Équateur, d'El Salvador, d'Haïti, du Honduras, du Nicaragua, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine et du Venezuela, qui sera transmis pour examen à l'Assemblée générale lors de sa cinquantième session ordinaire.
	* 1. Commission du programme, du budget et de l'évaluation

Président : M. Michael Pointer, Représentant suppléant des États-Unis après l'OEA

Vice-président : M. Jean Bernard Henry, Représentant suppléant d'Haïti près l'OEA

En vertu des dispositions de l’article 57 du Règlement régissant les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, les fonctions de la Commission du Programme, du budget et de l’évaluation consistent à:

1. Analyser l’exécution du budget des activités de partenariat pour le développement approuvé par les organes directeurs, et suivre les résultats, l’impact et la durabilité de ces activités sur la base des rapports soumis par le Secrétariat général et le Conseil d’administration de l’AICD;
2. Au besoin, identifier et proposer au CIDI, lors des réunions ordinaires, des arrangements, procédures et sources de financement pour les programmes approuvés par les États membres;
3. Examiner et faire des recommandations au CIDI lors de ses réunions ordinaires au sujet de tous les aspects du programme-budget de l’Organisation qui ont un rapport quelconque avec le partenariat pour le développement;
4. Envisager d’autres questions relevant de sa sphère de compétence dont l’examen lui est attribué par les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI;

La Commission a tenu une (1) réunion informelle et une (1) réunion formelle au cours de la période couverte par le présent rapport. Lors de la réunion officielle du 12 mars 2020, le Secrétariat exécutif a présenté un résumé des aspects budgétaires du travail du SEDI et du Programme de bourses et de formation de l'OEA et a reçu des exposés de fonctionnaires du Département de la planification et de l’évaluation et du Département des relations extérieures et institutionnelles de l’OEA afin de fournir des informations générales aux délégations sur la méthode de travail pour soutenir les missions/donateurs dans la mise en œuvre des projets.

* + 1. Commission des questions de migration :

Présidente : Mme Jesica Fonseca, Représentante suppléante du Pérou près l'OEA

Vice-président : M. Álvaro Calderón Ponce de León, Représentant suppléant de la Colombie près l'OEA

 En vertu des dispositions de l’article 58 du Règlement régissant les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, les fonctions de la Commission des questions de migration consistent à:

1. Servir de forum principal de l’Organisation chargé de la thématique de la migration selon une approche intégrale, équilibrée et technique qui prenne en compte la contribution et les défis que la migration représente pour les pays d’origine, de transit, de destination et/ou de retour et en intégrant la perspective de genre;
2. Promouvoir le dialogue, la coopération et la mise en commun des expériences, des acquis et des pratiques optimales sur les plans international, régional, sous-régional et bilatéral en matière de migration, dans le respect des droits de la personne, encourageant la reconnaissance de la contribution importante des migrants au développement intégral du Continent américain;
3. Réviser et mettre en œuvre les politiques relatives à la migration qui lui seront confiées par l’Assemblée générale ou le CIDI et en assurer le suivi;
4. Promouvoir les liens et l’échange des informations avec d’autres organismes internationaux et mécanismes sous-régionaux de consultation ayant reçu des mandats en matière de migration.

La CAM a tenu huit (8) réunions formelles et quatre (4) réunions informelles afin de mener à bien les activités approuvées dans son plan de travail au cours de la période 2019-2020. Les principales activités réalisées au cours de cette période ont consisté, pour l'essentiel, en celles prévues dans le plan de travail 2019-2020 (document CIDI/CAM/doc.65/19 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=p)), dont l'objectif était d'aborder les questions migratoires dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche fondée sur les droits, couvrant les dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale :

Des réunions ont été organisées sur les thèmes suivants : réglementations internationales et interaméricaines relatives à la protection des travailleurs migrants et de leurs familles ; contributions des migrants aux pays d'accueil, en commémoration de la Journée internationale des migrants ; défis de la migration pour les États des Caraïbes, en particulier les petits États insulaires ; réponses de la communauté internationale pour faire face aux défis humanitaire et à l'intégration socio-économique des populations migrantes dans la région ; et politiques publiques et meilleures pratiques dans la région pour lutter contre la discrimination, la xénophobie et le racisme.

Suite à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, la CAM a modifié son calendrier d'activités dans la seconde moitié de la période, afin de tenir une réunion thématique sur le thème « Impact de la pandémie de COVID-19 sur les migrants dans les Amériques » (CIDI/CAM/doc.78/20) – [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=78&lang=s) [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=78&lang=e). Cette réunion a permis de réfléchir sur les différents défis que les pays de la région ont rencontrés lors de l'urgence sanitaire actuelle, ainsi que sur les réponses qu'ils y ont apportées. Parmi les intervenants figuraient le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et le Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité de l'OEA (SADyE) par l'intermédiaire de son département de l'inclusion sociale.

En préparation de l'Assemblée générale, la CAM a tenu des réunions formelles et informelles pour discuter et négocier les paragraphes à inclure dans la résolution omnibus « Promotion d’initiatives continentales en matière de développement intégré : promotion de la résilience », qui ont fait l’objet d’une décision le 24 septembre 2020 (document CIDI/CAM/doc.81/20 rev. 4) – [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=81&lang=s) [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=81&lang=e) [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=81&lang=f) [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=81&lang=p).

1. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) (2019 - 2020)

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), en sa qualité d’organe de l’Organisation pour le développement, soutient, facilite et encourage le développement intégré moyennant la promotion du dialogue entre les secteurs, les partenariats publics-privés et l’établissement de consensus dans l’intégration des politiques gouvernementales relatives au développement durable. Ses activités et ses programmes renforcent la démocratie, la sécurité multidimensionnelle et la promotion des droits de la personne dans les États membres de l’Organisation.

L’année 2019 a été une période de réalisations importantes pour le Secrétariat en ce qui concerne ses initiatives visant à soutenir les activités de développement durable et inclusif dans les États membres. Il a renforcé efficacement les synergies au sein des domaines thématiques et entre ceux-ci ainsi que les liens entre les discussions des politiques et la mise en œuvre des programmes. En outre, il a utilisé sa capacité actuelle pour tirer parti des partenariats en faveur du développement et, par un positionnement ciblé, il a contribué à faire de la région un centre névralgique pour la coopération Sud-Sud et triangulaire. Au cours des huit derniers mois, le Secrétariat a noué une nouvelle alliance et de nouveaux partenariats et a repositionné ses programmes et initiatives existants afin de répondre aux besoins émergeants des États membres pour leurs interventions destinées à relever les défis complexes que pose la pandémie de la COVID-19.

**Ligne stratégique 1: Promouvoir des économies inclusives et compétitives**

Les initiatives sur Facebook et WhatsApp Business lancées tout récemment ainsi que le programme des Centres pour le développement des petites entreprises (SBDC) dans les Caraïbes ont fourni aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et aux décideurs des possibilités de renforcement des capacités ainsi que des outils qui les aideront à renforcer leur riposte, leur récupération et leur résilience. En outre, six (6) éditions spéciales du Bulletin de l’OEA pour les MPME ont contribué à mettre en commun les mesures adoptées par les États membres dans le but d’adoucir les effets économiques de la pandémie sur les MPME. D’autres initiatives, comme le programme de bourse de perfectionnement OEA-MPME du Chili et la Centrale d’informations sur les MPME ont continué de renforcer l’écosystème des MPME dans les États membres.

* **Le programme des Centres pour le développement des petites entreprises (SBDC) dans les Caraïbes**
	+ A exécuté des séances d’assistance technique virtuelles à l’intention de plus de 120 MPME des Caraïbes afin de renforcer leur résilience et leur récupération face à la pandémie.
	+ Impact économique: 411 nouvelles entreprises ont démarré leurs activités; plus de 684 emplois ont été créés et 11.963 emplois ont bénéficié du soutien des SBDC ; $33.952.247 en chiffres d’affaires et $2.770.307enbénéfices obtenus ; 96 expansions d’entreprises et $1.121.028,60eninjection de capitaux obtenus à travers des prêts et des fonds propres dans six États membres des Caraïbes.
	+ A lancé le Réseau caribéen des SBDC afin de renforcer le dialogue de haut niveau sur les politiques, la coopération, les échanges de pratiques optimales et l’adoption d’initiatives entre les SBDC et les autorités en charge des MPME dans la région des Caraïbes.
* **Programme de l’OEA pour la numérisation des MPME**
	+ A donné des séances virtuelles de formation personnalisée directement aux MPME et exécuté un programme de formation des formateurs à l’intention des autorités en charge des MPME par l’intermédiaire de l’initiative WhatsApp Business afin de renforcer leur résilience et leur récupération de la pandémie.
	+ Partage de 25 bonnes pratiques et présentations sur des outils en ligne gratuits de Facebook pour les entreprises Lancement d'une initiative conjointe avec plus de 90000 téléspectateurs dans six WhatApps Business pour organiser des tables rondes virtuelles personnalisées organisées dans le cadre de programmes de formation directement aux MPME et un dialogue politique de haut niveau OEA-Facebook Programme d'initiative-formateur pour les autorités/centres des MPME pour renforcer la résilience des MPME et la récupération après la pandémie.
	+ Numérisation de plus de 60 000 MPME dans 10 États membres grâce au programme de numérisation OEA-Kolau pour accroître leur visibilité, leur accès, leur rentabilité et leur résilience.
* **Programme de bourses de perfectionnement OEA-MPME du Chili**
	+ A permis à des professionnels de haut niveau des SBDC de 17 États membres de réaliser des visites techniques aux SBDC du Chili en décembre 2019 grâce au Service de coopération technique du Chili (SERCOTEC) pour la mise en commun de pratiques novatrices concernant le développement des MPME.
* **Système d’information de l’OEA sur le commerce extérieur (SICE)**
	+ A lancé la Centrale d’information en ligne sur les MPME et le Bulletin de l’OEA pour les MPME afin d’améliorer la mise en commun des bonnes pratiques, les initiatives de coopération horizontale, les politiques, programmes et projets qui apportent une aide aux MPME dans les États membres de l’OEA.
		- A élaboré six éditions spéciales (en anglais et en espagnol) du Bulletin de l’OEA pour les MPME sur les mesures adoptées par les États membres dans le but d’adoucir l’impact économique de la pandémie de la COVID-19 sur les MPME.
* **Science, technologie et innovation (STI)**
	+ A mutualisé 15 stratégies, données d’expériences et bonnes pratiques nationales visant à lutter contre la pandémie dans le domaine de la STI lors de deux dialogues ministériels régionaux de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) et d’une réunion du bureau de la COMCYT.
	+ A lancé le programme *Prospecta Americas,* en collaboration avec le CONCYTEC du Pérou et le MINCIENCIAS de la Colombie, afin de mettre en commun les bonnes pratiques et établir des Centres interaméricains de prospective d’excellence sur dix (10) technologies de transformation et fournir des solutions de développement durable aux États membres.
* **Le Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC*)***
	+ A fait connaître plus de 220 initiatives de 23 pays dans l’Accélérateur d’idées concernant la COVID-19 du RIAC qui portaient sur des outils technologiques, des solutions en matière de santé, des initiatives de soutien aux entreprises et des plans de relance et de récupération économiques qui sont mis en œuvre actuellement par les États membres afin de faire face à la pandémie.
* **L’Americas Competitiveness Exchange (ACE*)***
	+ Vingt (20) bonnes pratiques ont été mises en commun par l’intermédiaire des centrales d’information sur les innovations, de centres de recherche et des clusters d’industries technologiques à Santiago et Valparaiso (Chili), qui ont accueilli le programme ACE 12 et ont débouché sur plus de 30 collaborations entre 33 dirigeants du secteur privé, du monde universitaire et des gouvernements de 20 États membres de l’OEA.
* **Culture et tourisme**
	+ A mis au point, en partenariat avec l’organisation *Convenio Andrés Bello* un Guide méthodologique pour la mise en œuvre des comptes satellites de la culture dans la région de la CARICOM afin de soutenir la mesure des contributions de la culture à l’économie pour la prise de décision politique basée sur des données.
	+ A créé les Bureaux nationaux d’enregistrement du patrimoine à la Jamaïque et à la Barbade afin de promouvoir les lieux historiques en tant que ressources économiques viables, en mettant en place un système efficace de documentation sur ces lieux et en donnant une formation aux bonnes pratiques en matière de commercialisation et de promotion des lieux historiques dans le cadre du projet « Amélioration du cadre pour le développement de l’économie du patrimoine dans les Caraïbes ».
* **La Commission interaméricaine des ports de l’OEA (CIP)**
	+ 492 bourses d’études et de parrainages pour une valeur de 734.283$ ont été accordées à des fonctionnaires portuaires de 31 États membres pour suivre des cours de perfectionnement professionnel certifiés sur la gestion, le transport intermodal, la logistique, le commerce, la numérisation, la sécurité et la législation.
	+ A facilité la signature de deux (2) accords entre le membre associé de la CIP, RightShip, et les Autorités nationales portuaires de l’Argentine et du Panama pour la mise en œuvre d’un programme d’incitation portuaire visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liés au transport maritime et à encourager l’augmentation de la fréquentation de navires respectueux de l’environnement dans les ports de la région.

**Ligne stratégique 2: Renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable conformément au Programme interaméricain de développement durable 2016-2021**

Dans le domaine du développement durable, l’OEA a mobilisé de nouvelles sources de financement pour des projets dans le Bassin du Rio de la Plata, fourni une assistance technique aux directeurs du secteur énergétique de 22 États membres pour encourager l’utilisation de données fiables, scientifiques et empiriques en matière de gestion de l’énergie, du développement des énergies renouvelables et de surveillance de la qualité de l’air. Les initiatives du SEDI ont également fourni une assistance post-catastrophe aux Bahamas après le passage de l’ouragan Dorian et des soins médicaux aux personnes déplacées dans la région frontalière entre le Venezuela et la Colombie.

* **Le Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat (ECPA)**
	+ A fourni une assistance technique aux directeurs du secteur énergétique de 30 États membres par le biais d’ateliers, de missions d’échanges et de conseils d’experts ciblés afin d’encourager l’utilisation de données fiables, scientifiques et empiriques en matière de gestion de l’énergie, de développement des énergies renouvelables et de surveillance de la qualité de l’air.
* **Gestion intégrée des ressources en eau (IWRM)**
	+ A élaboré une proposition de projet pour la prévention de la COVID-19 et un programme d’endiguement qui sera exécuté dans une zone rurale de la région du Trifinio au Honduras en novembre 2020.
	+ A commencé l’exécution du projet du Bassin du Rio de la Plata, exécution rendue possible grâce à un financement de $2M du Fonds pour l’environnement mondial (FEM) pour la mise en œuvre du Plan d’action stratégique (SAP), afin d’accélérer les actions dans les domaines prioritaires que sont la sécurité de l’approvisionnement en eau, la résilience climatique et la santé des écosystèmes.
* **Gestion des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique**
	+ A fourni une assistance post-catastrophe aux Bahamas immédiatement après le passage de l’ouragan Dorian par l’intermédiaire de l’Accord sur les services en ligne OEA-Amazon et des soins médicaux aux personnes déplacées à Cúcuta (Colombie) dans la zone frontalière entre le Venezuela et la Colombie, par l’intermédiaire du programme OEA-Casques blancs.
* **Renforcement de la capacité institutionnelle pour le développement durable**
	+ A aidé la mise en œuvre et le suivi (moyennant des indicateurs de GAR) de l’Accord de coopération pour l’environnement (ECA) signé dans le cadre de l’Accord de libre-échange entre la République dominicaine, l’Amérique centrale et les États-Unis (CAFTA-DR).
	+ A fourni une assistance administrative et technique au Secrétariat pour les communications sur les questions de l’application de la loi sur l’environnement au titre de l’Accord de promotion du commerce entre les États-Unis et le Pérou (U.S. – Peru TPA), « de recevoir et de traiter les communications publiques concernant les manquements d’une partie à appliquer effectivement ses lois environnementales ».

**Ligne stratégique 3: Promouvoir l’éducation et le développement humain dans les Amériques**

La pandémie de la COVID-19, qui a provoqué la plus longue interruption du système éducatif de l’histoire aggrave les écarts préexistants en matière d’éducation en diminuant les possibilités éducatives d’un grand nombre d’enfants, de jeunes et d’adultes les plus vulnérables. Ceci inclut les personnes vivant dans des zones défavorisées ou rurales, les fillettes, les réfugiés, les personnes handicapées et les personnes déplacées de force. Compte tenu du fait que des solutions d’enseignement à distance ont été mises en place, ces apprenants les plus vulnérables ont été défavorisés, entre autres, par leurs maigres compétences en informatique et leur faible niveau d’accès au matériel et à la connectivité nécessaires. Les programmes et les initiatives du SEDI au titre du Programme interaméricain d’éducation ont aidé les États membres à faire face à la crise et ont fourni l’accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable aux citoyens des Amériques.

* **Le Réseau interaméricain de formation des enseignants**
	+ A amélioré les compétences de plus de 86.500 enseignants de 34 États membres en leur dispensant une éducation en matière de STIM par une série de webinaires intitulés « La COVID-19: Enseigner les STIM pendant la quarantaine ».
	+ A lancé le premier programme international continental de bourses de perfectionnement pour les enseignants des STIM et a donné au premier groupe de 36 enseignants la possibilité d’améliorer leurs pratiques pédagogiques, leurs compétences en matière de leadership et de contribuer au développement international des politiques éducatives.
* **Le Portail éducatif des Amériques**
	+ A fourni du matériel technologique à 92 écoles primaires et formé plus de 1.200 instituteurs au contenu numérique incorporé au programme d’études local de plus de 23.000 enfants vivant dans un environnement vulnérable dans cinq États membres des Caraïbes dans le cadre du Programme éducatif ProFuturo.
	+ A étendu le Programme éducatif ProFuturo à plus de 3.400 enseignants de 26 États membres afin de leur permettre de participer aux programmes de formation des enseignants destinés à améliorer leurs capacités à donner virtuellement une éducation de qualité dans le cadre de la pandémie.
	+ A signé l’accord intitulé « Projet de salle de classe mondiale » avec les Écoles publiques du canton de Fairfax (FCPS) de l’État de Virginie afin de promouvoir la mise en place de relations de collaboration entre des écoles d’Amérique latine et des Caraïbes et offrir aux enseignants des possibilités de perfectionnement liées à l’ODD 4.
* **Les programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA et le Fonds Rowe**
	+ 5,983 bourses basées sur les besoins ainsi que des prêts sans intérêts ont été accordés à des citoyens de 34 États membres.
	+ 51 bourses d’urgence pour un montant total de $102.000 ont été accordées à des étudiants internationaux pour suivre des études aux États-Unis dans le but de compenser les problèmes financiers provoqués par la pandémie et une campagne de levée de fonds a été lancée en vue de disposer de bourses d’études d’urgence supplémentaires en 2021.
	+ A formé 1066 ressortissants de la CARICOM dans le domaine des besoins émergeants liés à la pandémie grâce au programme de bourses d’études de l’Agence chilienne pour le développement international (AGCID), lequel a été élargi.

**Ligne stratégique 4: Promouvoir le travail décent, digne et productif pour tous**

En 2019, les programmes et initiatives du SEDI dans ce domaine ont été ciblés sur les défis et les possibilités de la quatrième révolution industrielle car ils donnent sa forme à l’avenir du travail et accélèrent les changements sur le marché du travail. Après le début de la pandémie, les activités du SEDI en matière d’emploi et de travail se sont concentrées sur l’aide à apporter aux États membres pour affronter les répercussions de la pandémie sur le travail notamment sur le bouleversement des marchés du travail, l’aggravation du chômage et des conditions de travail tout en créant les conditions nécessaires pour une relance durable.

* **La Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT)**
	+ A lancé le site web du RIAL et mutualisé plus de 300 mesures adoptées par les ministères du travail des États membres pour protéger les travailleurs, les emplois et les revenus dans le contexte de la pandémie.
	+ A publié le « Recueil des guides et protocoles de déconfinement et de retour au travail » sur le site web du RIAL afin de doter les ministères du travail des Amériques d’informations sur les mesures prises par les pays de la région et en dehors de la région pour adoucir les mesures de confinement, le retour sur le lieu de travail et assurer la sécurité et la santé des travailleurs.
	+ A convoqué les ministères, des ministères du travail, du travail, des acteurs sociaux et des organisations internationales pour analyser les recommandations politiques et échanger des expériences sur des domaines clés de l'administration du travail, dans le cadre des réunions des groupes de travail IACML, et suite à la pandémie, les problèmes critiques générés par la pandémie, y compris le télétravail et l'économie de plate-forme;, la dimension de genre de la crise;, l'élargissement de la couverture de la protection sociale;, le renforcement du dialogue social; et le respect de la santé et de la sécurité au travail.

**Ligne stratégique 5: Encourager la coopération pour le développement et la création de partenariats**

* **Le Fonds de coopération pour le développement de l'OEA (DCF)**

La mise en œuvre, à travers le Continent américain, des 17 programmes DCF dans les trois domaines prioritaires du Programme interaméricain de l’éducation (PIE) a été interrompue à des degrés divers du fait de l’apparition de la pandémie. Comme les États membres ont mis en place des mécanismes d’intervention, la date limite pour leur mise en œuvre a été reportée au 31 décembre 2021 et les programmes ont été adaptés aux conditions locales et mis en adéquation avec les nouvelles priorités nationales. À ce jour, plus de 5.000 citoyens ont bénéficié de ces programmes DCF.

* **Le Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)**

Le Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet), la plateforme en ligne du SEDI pour la coopération en faveur du développement lancée en 2020, a constitué un espace consolidé pour l’optimisation des partenariats, la création d’alliances et de réseaux, la mise à profit de l’assistance pour le développement et répond à la nécessité, dans les Amériques, d’une coopération technique davantage axée sur la demande, tout en facilitant également la réalisation, au niveau régional, des Objectifs de développement durable (ODD). Cette plateforme sert également de centre d’information en ligne pour l’accroissement des interactions et de plus nombreux échanges de connaissances et de données d’expériences entre les autorités en charge de la coopération afin d’affronter la pandémie.

* + A publié 226 offres de coopération liées à des domaines prioritaires en matière de développement et 8 demandes de coopération dans « l’Échange de coopération » provenant de programmes en cours d’exécution dans le cadre du DCF.
	+ A publié sur sa plateforme un « Appel ouvert aux offres et aux besoins liés à la COVID-19 » afin d’accroître la coopération en matière de mise en commun de connaissances relatives à la pandémie.

En outre, au cours de la période 2019-2020, le SEDI a apporté son soutien à plusieurs réunions de ministres et de hauts fonctionnaires :

* Dixième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation dans le cadre du CIDI, tenue à Washington, D.C., les 8 et 9 juillet 2019
* Vingtième Réunion du Comité exécutif de la Commission interaméricaine des ports (CECIP), tenue sur l'île de Roatán, le 17 juillet 2019
* Huitième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture dans le cadre du CIDI, tenue à Bridgetown, Barbade, les 19 et 20 septembre 2019
* Réunion des groupes de travail de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail, tenue à Quito, Équateur, du 3 au 5 décembre 2019
* Douzième échange sur la compétitivité des Amériques, tenu à Santiago du Chili du 6 au 10 octobre 2019
* Quatrième Réunion ministérielle du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA), tenue à Kingstown, en Jamaïque, les 27 et 28 février 2020
* Deuxième Réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) tenue virtuellement le 14 août 2020

Le SEDI a également apporté son soutien aux prochaines réunions des ministres et des hauts fonctionnaires dans le cadre du CIDI :

* Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, reportée au second semestre 2021
* Douzième réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports (CIP), qui se tiendra dans la ville de Buenos Aires, les 5, 6 et 7 août 2020
* *Prospecta Americas*, qui se tiendra au Mexique ;
* Sixième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du CIDI, reportée à 2021
* Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT), qui se tiendra en septembre 2021
* Onzième Forum sur la compétitivité des Amériques, qui se tiendra en avril 2021
* Vingt-cinquième Congrès interaméricain des ministres du tourisme, prévu pour 2021
* Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaire chargés du développement social, prévue en 2021
* Septième Dialogue interaméricain des hauts fonctionnaires chargés des MPME, prévu en 2021

 Des informations sur les initiatives en cours et les résultats des programmes achevés sont disponibles sur le site web des départements concernés.

1. ANNEXES

Annexe I Rapport annuel 2019 du Secrétariat exécutif pour le développement intégré

Document CIDI/doc.283/20 rev. 1: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=283&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=283&lang=e) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=283&lang=f) | [Portugués](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=283&lang=p)

Annexe II Contributions au Fonds de coopération pour le développement (FCP) 2014-2020

ANNEXE II

CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (FCD)

(Au 16 septembre 2020)

| **PAYS** | **2014** | **2015** | **2016** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Antigua-et-Barbuda | $ 6 988,00 | $1000,00 | $ 1 000,00 | $ 1 000,00 | $ 2 500,00 |  |  |
| Argentine | $ 58 784,16 | $10078,41 | $ 9 870,13 | $ 20 000,00 | $ 2 565,91 | $ 2 565,91 |  |
| Bahamas |  | $20000,00 | $ 15 000,00 |  | $ 20 000,00 | $ 20 000,00 |  |
| Barbade | $ 16 400,00 | $16400,00 | $ 16 400,00 | $ 16 400,00 |  | $ 16 400,00 |  |
| Belize | $ 8 000,00 | $8000,00 |  |  |  |  |  |
| Bolivie |  |  |  |  |  |  |  |
| Brésil |  |  |  |  |  |  |  |
| Canada | $- | $- | $- | $- |  |  |  |
| Chili | $113 000,00 | $30000,00 |  |  |  |  |  |
| Colombie | $ 50 000,00 |  |  |  |  |  |  |
| Costa Rica | $ 29 462,04 | $30000,00 | $ 30 000,00 | $ 30 000,00 | $ 30 000,00 | $ 30 000,00 | $30 000,00 |
| Dominique | $ 5 100,00 | $5100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 |  |
| République dominicaine | $ 10 000,00 | $- | $- | $ 9 919,04 |  | $ 10 008,38 |  |
| Équateur | $ 8 340,00 | $6000,00 | $ 16 680,00 |  |  |  |  |
| El Salvador | $ 32 100,00 | $32100,00 | $ 32 100,00 | $ 32 100,00 | $ 32 100,00 | $ 32 100,00 |  |
| Grenade |  |  |  |  |  |  |  |
| Guatemala | $ 10 693,92 |  |  |  |  |  |  |
| Guyana | $ 5 100,00 | $5100,00 | $ 5 100,00 | $ 6 745,76 | $ 6 745,76 | $ 6 681,06 |  |
| Haïti | $- |  |  |  |  |  |  |
| Honduras | $ 7 000,00 | $7000,00 | $ 7 000,00 | $ 6 999,00 | $ 7 000,00 | $ 6 999,00 |  |
| Jamaïque | $ 10 000,00 | $10000,00 | $ 10 000,00 | $ 10 000,00 | $ 10 000,00 | $ 10 000,00 | $10 000,00 |
| Mexique | $100 000,00 | $100000,00 |  |  |  |  |  |
| Nicaragua | $ 6 000,00 | $6000,00 | $ 6 000,00 | $ 6 000,00 | $ 7 000,00 | $ 7 000,00 |  |
| Panama | $ 39 600,00 | $39600,00 | $ 39 600,00 | $ 39 600,00 | $ 39 600,00 | $ 39 600,00 |  |
| Paraguay | $- |  |  |  |  |  |  |
| Pérou | $ 70 113,31 | $62500,00 | $ 59 593,68 | $ 60 091,05 | $ 14 771,05 | $ 44 139,60 | $44 035,41 |
| Saint-Kitts-et-Nevis | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 |  |
| Sainte-Lucie | $ 7 570,00 | $ 7 570,00 | $ 7 600,00 | $ 7 600,00 | $ 7 600,00 | $ 7 583,50 |  |
| Saint-Vincent-et-les-Grenadines |  | $ 5 100,00 | $ 5 100,00 |  | $ 5 100,00 |  |  |
| Suriname |  |  |  |  |  |  |  |
| Trinité-et-Tobago |  |  |  |  |  |  |  |
| États-Unis | $- |  | $- |  |  |  |  |
| Uruguay | $ 15 000,00 | $ 15 000,00 | $ 15 000,00 | $ 15 000,00 | $ 15 000,00 | $ 15 000,00 |  |
| Venezuela | $ 25 980,00 |  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL** | **$640 331,43** | **$421 648,41** | **$286 243,81** | **$271 654,85** | **$210 182,72** | **$258 277,45** | **$84 035,41** |

\*Note : l'Équateur a fait une promesse de contribution de 20 000 dollars pour 2018 et 2019 en juillet 2019. Cependant, l'Équateur n'a pas effectué le paiement de sa contribution volontaire au Fonds comme indiqué dans la note diplomatique n° 4-2-225/2019 pour 2018 et 2019.

CIDRP03033F02

CIDSC00147S01